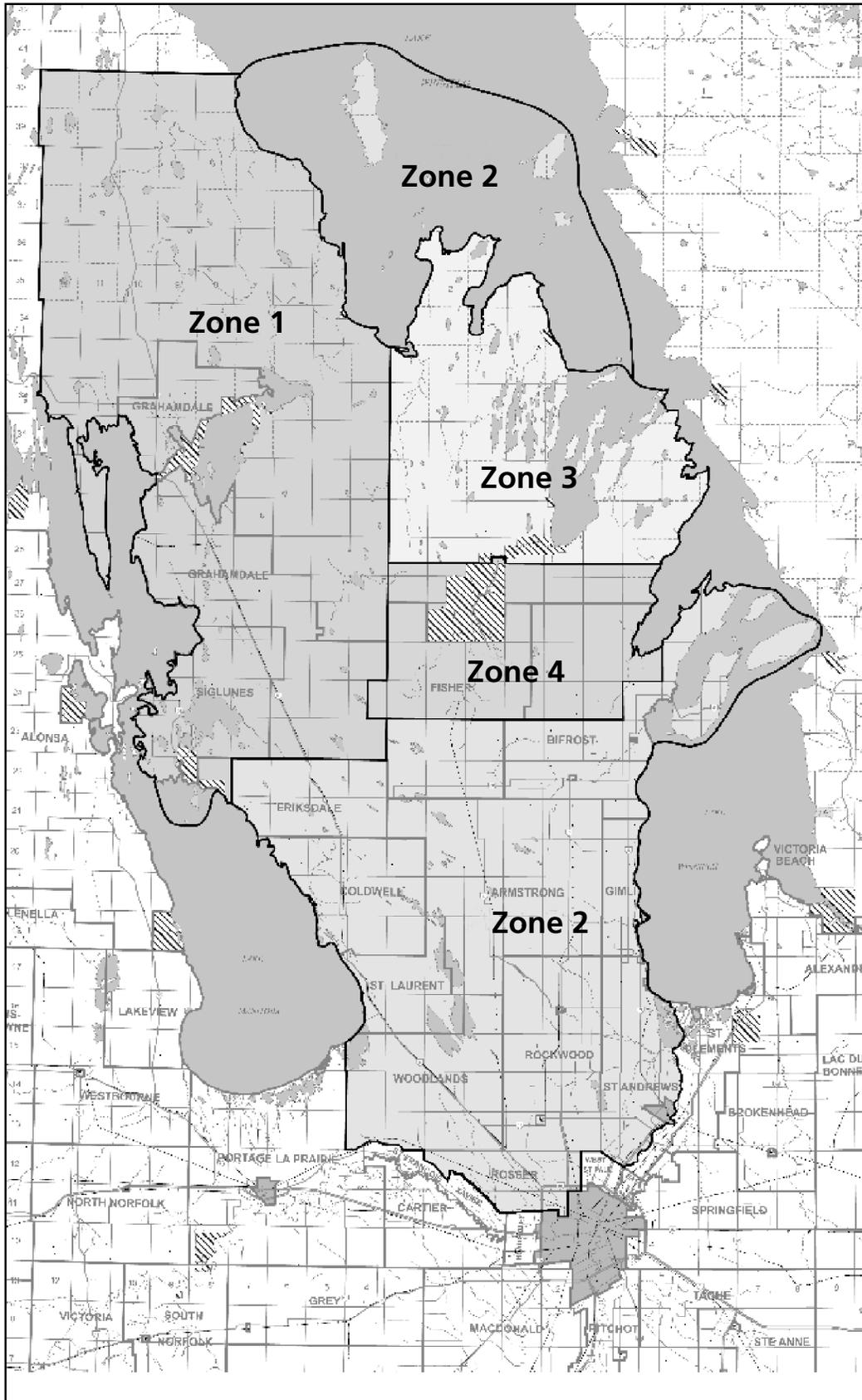


# Nouveaux services à l'enfant et à la famille

## Services d'accueil et d'urgence après les heures d'ouverture

► Entrée en vigueur le 24 novembre 2003 ◀



De nouvelles modalités de prestation de services d'accueil et d'urgence après les heures d'ouverture seront mises en place dans la région d'Entre-les-Lacs dans le cadre de la restructuration du système des services à l'enfant et à la famille du Manitoba.

Grâce à ces nouvelles modalités, quatre offices de services à l'enfant et à la famille ont été choisis afin d'offrir des services d'accueil et d'urgence après les heures d'ouverture, chaque office étant situé dans une zone géographique différente de la région d'Entre-les-Lacs (voir la carte).

Pour l'accueil et les services d'urgence après les heures d'ouverture, appelez l'office désigné de votre zone :

**Zone 1**  
Anishinaabe  
Child and Family Services  
(204) 659-4546

**Zone 2**  
Services à l'enfant et à la famille  
de la région d'Entre-les-Lacs  
(204) 785-5340

**Zone 3**  
Intertribal Child and Family Services  
(204) 645-2744

**Zone 4**  
Peguis Child and Family Services  
(204) 645-2049

OU

Appelez en composant le numéro sans frais d'accueil et d'urgence après les heures d'ouverture :

**1-866-345-9241**